



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres de formation

Question écrite n° 66932

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le portail Affelnet et principalement sur l'affectation des jeunes après la troisième. Ce portail contient l'offre de formation de seconde générale et technologique en lycée et l'offre de formation en seconde professionnelle et en 1ère année de CAP en lycée professionnel exclusivement. Les formations proposées par les CFA qui sont susceptibles d'intéresser le public de troisième en sont totalement exclues. Il s'agit là d'une iniquité flagrante dans l'accès à l'information pour les jeunes et les familles au moment où ceux-ci formulent des vœux d'affectation et au moment où l'on souhaite développer l'apprentissage c'est pourquoi elle lui demande à ce que les formations proposées par les CFA, qui le souhaitent, soient référencées sur Affelnet.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66932

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8760

Question retirée le : 26 janvier 2016 (Fin de mandat)